



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dégradation des services de proximité en gare

Question écrite n° 43488

Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la dégradation des services de proximité en gare. Les usagers rencontrent de plus en plus de difficultés à acheter ou même échanger leurs titres de transport en gare du fait de l'absence de point de vente, de pannes de distributeurs ou encore de l'obligation de réaliser les démarches depuis la plateforme internet. Or bien des usagers, souvent les personnes âgées, n'ont pas l'habitude d'utiliser les nouvelles technologies. Afin de maintenir un service public de proximité, il est important que les usagers de la SNCF puissent acheter ou échanger un titre de transport depuis la gare. Il souhaite savoir ce que compte faire le Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Victor Habert-Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43488

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 janvier 2022](#), page 153

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)